

LA DGFIP VOUS TROMPE

CTL DU 12 juin 2018

Ce mardi 12 juin 2018, vos représentants étaient convoqués pour donner leur avis sur la **suppression de 5 trésoreries et le transfert du recouvrement de l'impôt de 9 trésoreries vers les SIP.**

Pourquoi ces restructurations ?

Tout simplement les conséquences des suppressions d'emplois que nous dénonçons depuis des années et de l'adaptation dès lors du réseau aux moyens dont la DGFIP dispose.

La DGFIP se justifie en minimisant les conséquences... Elle se cache derrière la dématérialisation et invoque les bénéfices qu'elle apporte aux agents et usagers. L'utilisateur est sauvé, il a accès à l'ensemble des prestations de nos services par internet.

Pour Solidaires Finances Publiques, ces fermetures éloignent les usagers de nos services et détruisent le lien social entretenu par les agents. Les populations les plus fragiles seront pénalisées.

Pour nous, la dématérialisation doit rester un outil permettant de maintenir à juste titre un réseau de proximité. Si cela permet la concentration des services, à l'inverse elle doit permettre également de déconcentrer.

L'utilisateur n'est pas la seule victime. Les agents ne semblent pas être au centre des préoccupations de la DGFIP, en tout cas nous ne voyons aucun signe en ce sens. Sur la réorganisation présentée, quid des services et donc des agents qui vont recevoir la charge du recouvrement impôt, puisque le transfert de charge ne s'accompagne d'aucun transfert d'emploi. **A titre d'exemple, le SIP de St Jean de Maurienne augmentera de 120 % ses comptes en RAR, mais aucun agent supplémentaire n'arrivera.**

Enfin, la manipulation de la DGFIP est extraordinaire : d'un côté, elle modifie les règles de gestion dans le but de se donner les moyens de couvrir les emplois sur tous les postes (argument présenté), de l'autre, elle ferme les postes pour lesquels elle a « adapté » les règles de gestion. Au final, elle réduit les droits des agents et le nombre de postes/services. Les agents et le service public sont les perdants !

LA DGFIP VOUS TROMPE

Le CTL étant devenu une simple chambre d'enregistrement, seul le boycott devient un marqueur de la situation sociale dans les DDFIP puisque les votes contre unanime n'entraînent qu'un report de la décision, la Direction présentant généralement le même projet à la virgule près.

Pour ces raisons, les élus de Solidaires Finances Publiques ont décidé de boycotter cette 1ère convocation, décision prise conjointement avec la CGT. **Nous, les élus de Solidaires Finances Publiques nous y sommes tenus.** La prochaine échéance électorale professionnelle de décembre 2018 est certes un moment important mais notre action ne se calque pas sur cette échéance, conformément aux valeurs de notre organisation syndicale.

Les autres OS départementales ont finalement siégé lors de ce CTL, justifiant leur présence par un vote contre unanime qui oblige l'administration à convoquer une 2ème fois ce CTL en représentant un projet modifié... Or si la Direction convoque effectivement un nouveau CTL le 27 juin 2018, les débats seront basés sur les mêmes documents que le 1^{er} CTL, aucune modification !

La DDFIP avance dans l'opacité et n'ose même pas aller à la rencontre des élus locaux, c'est dire à quel point elle croit en son projet. Pour Solidaires Finances Publiques, aucun doute sur les conséquences néfastes de ces restructurations sur les conditions de vie au travail des agents. Nous ne lâcherons rien !